

Vous avez les surfaces d'espaces verts, les surfaces de bureaux qui ne seront pas forcément réalisées dans l'immédiat. Nous avons, pour ce qui nous concerne, la garantie que le siège social de Pernod restera sur le site, ainsi que le centre de recherches.

La commission départementale du commerce a donné un avis favorable à l'unanimité pour la création des commerces concernés. Les architectes vont maintenant mettre cela en forme et le débat public va être ouvert. De toute façon, le permis de construire n'est pas encore déposé et ne le sera certainement pas avant au moins un an.

**M. CONROUX :** Monsieur le Maire, pour apporter un complément d'information, je rappelle que ce projet s'inscrit dans une révision simplifiée du PLU. Il y a donc une procédure que vous connaissez bien, et notamment une enquête publique. Il ne sera pas délivré de permis sans que cette procédure-là soit achevée.

**M. le Maire :** Vous aurez tout loisir, dans le cadre du débat public, de faire part de vos observations. Le projet définitif, je ne le connais pas plus que vous. Dans les documents joints, vous avez des volumes. Je n'ai pas vu autre chose, si ce n'est en couleur peut-être.

**M. PITON :** Je vous remercie du rejet de ma demande d'être informé en tant que Président de la commission d'urbanisme.

**M. le Maire :** Je ne vois pas pourquoi on ne vous informerait pas. Qu'a-t-on à cacher dans ce dossier, si ce n'est le péché originel de ne pas avoir voulu maîtriser publiquement cette opération ? Nous n'avons pas les moyens de préempter 36.000 m<sup>2</sup>. Je vous le dis franchement.

**Mme DE LUCA :** Juste deux mots très rapidement. Pour l'essentiel, nous partageons le point de vue de Jérôme PITON sur le fait que sur cette opération qui est quand même assez importante, beaucoup de questions concernent l'aménagement urbain, le lien qui va devoir être créé entre un nouveau quartier qui est pour le moment non pas excentré mais coupé de la ville ; cela pose un certain nombre de questions pour le lier, pour en faire un quartier avec une mixité sociale, une activité qui va le rendre convivial.

